

- 1 - Se connecter à Arena (<https://arena.ac-toulouse.fr>) ; vous avez besoin de votre identifiant et mot de passe.
- 2 - Choisir **Enquêtes et signalements** ;
- 3 - Choisir **Prévention et Gestion des Risques (PGR)** ;
- 4 - Dans le menu de gauche, choisir  **RSST**
- 5 - Un menu déroulant s'ouvre, choisir  **Ajouter une observation**
- 6 - Une page « information importante » s'ouvre, lire puis cliquer sur « **J'ai compris** ».
- 7 - Après avoir lu le paragraphe jaune et coché, compléter toutes les rubriques :

Prévention et Gestion des Risques

Ajouter une nouvelle observation

☐ Si des personnes sont citées dans votre observation vous les désignerez par leur fonction et non par leur nom.
 Chaque personne est responsable de ses écrits.
 Sont répréhensibles les observations à caractère menaçant, injurieux, diffamatoire, outrageant ou discriminatoire.

Site * 

Sélectionner le bon établissement



Risque * 

-- Choisissez un risque -- 

Lieu * 

Localisation de l'observation.

Nombre de personnes exposées * 

Nombre de personnes exposées.

Description * 

Décrivez la situation en montrant la relation entre les personnes et le danger.

Conseil : rédiger la description sur un document et faire un copier-coller ici ensuite. (Evite la perte du texte en cas de déconnexion)

Suggestion de résolution 

Suggestion de résolution.

Ajouter

Annuler

- 8 - Pour terminer, cocher  ;
- 9 - Pour quitter, cliquer sur votre nom en haut à droite, choisir  **Retour au portail** ;
- 10 - Il est possible de modifier votre observation pendant 24h.

Géraldine CHABBERT – Conseillère de Prévention Départementale – DSDEN 82
 05.36.25.77.72 - cprev82@ac-toulouse.fr
 Mis à jour Novembre 2025